

Le 11 février 2019

Les élu-es des enseignant-es et AED au CA de la cité scolaire Jules Ferry

M. Le recteur de l'académie de Paris
S/C Mme la proviseure de la cité scolaire Jules Ferry

- Au vu du manque de moyens qui ne permet pas de maintenir des conditions d'enseignement convenables au collège ;
- Au vu de la précipitation qui ne permet pas à partir du TRMD proposé de constater s'il faut ou non fermer des postes ;
- Au vu du nombre d'heures supplémentaires qu'il ne sera pas possible de prendre en charge

Nous refusons de siéger ce jour au conseil d'administration et demandons une commission permanente ouverte aux coordinateurs-trices de disciplines, permettant un travail collectif sur le TRMD.

Les élu-es enseignant-es de la cité scolaire